

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Commune : VILLE DE BOUGIVAL (1)

(2) RELATIF AU BUDGET PRINCIPAL DE

Numéro SIRET : 21780092900010

POSTE COMPTABLE : SERVICE DE GESTION COMPTABLE DE VERSAILLES

M. 57

Compte financier unique

Voté par nature

BUDGET : VILLE DE BOUGIVAL (3)

ANNEE 2023

(1) Indiquer soit le nom de la collectivité, soit le libellé de l'établissement, soit le nom du syndicat mixte relevant de l'article L. 5721-2 du CGCT.

(2) Libellée du budget principal s'il s'agit d'un budget annexe

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales et synthétiques

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B1 - Présentation générale du compte financier - Vue d'ensemble	5
B2 - Détermination du résultat cumulé à la fin de l'exercice	6
B3.1 - Liste des organismes de regroupement	7
B3.2 - Liste des établissements publics créés	8
B3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	9
C1 - Détail des restes à réaliser - Dépenses	10
C2 - Détail des restes à réaliser - Recettes	11
D - Bilan synthétique	
E - Compte de résultat synthétique	
F - Taux des contributions et produits afférents	12

II - Exécution budgétaire

A - Modalités de vote du budget	13
---------------------------------	----

Vue d'ensemble

A1.1 - Dépenses d'investissement	14
A1.2 - Recettes d'investissement	15
A2.1 - Dépenses de fonctionnement	16
A2.2 - Recettes de fonctionnement	17

Vue détaillée

B1 - Dépenses d'investissement	
B2 - Recettes d'investissement	
C1 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	18
D1 - Dépenses de fonctionnement	
D2 - Recettes de fonctionnement	

III - Etats financiers

A - Bilan	
B - Compte de résultat	
C - Annexe (uniquement pour les collectivités certifiables)	19

IV - Etats annexés

A - Présentation croisée et agrégée


A1 - Présentation croisée, section d'investissement - Vue d'ensemble	20
A2 - Présentation croisée, section de fonctionnement - Vue d'ensemble	22
A3 - Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes	24

B - Etats annexés patrimoniaux

B1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	26
B1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	27
B1.3 - Etat de la dette - Répartition par structure de taux	31
B1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	32
B1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	33
B1.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'emprunts avec refinancement	35
B1.7 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N	36
B1.8 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	37
B1.9 - Etat de la dette - Autres dettes	38
B2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	39
B3.1 - Etat des provisions constituées	42
B4 - Etat des charges transférées	44
B5 - Détail des chapitres d'opérations pour comptes de tiers	45
B6 - Prêts	47
B7.1 - Etat des emprunts garantis	48
B7.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux emprunts garantis	51
B8.1.1 - Liste des concours attribués à des tiers en nature ou en subventions	52
B8.2 - Etat des contrats de crédit-bail	53
B8.3 - Etat des contrats de partenariat public-privé	54
B8.4 - Etat des autres engagements donnés	55
B8.5 - Etat des engagements reçus	56
B9 - Etat du personnel	57
B10 - Liste des organismes dans lesquels la collectivité a pris un engagement financier	60

B15.1 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Fonctionnement	61
B15.2 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Investissement	62
C - Etats annexés budgétaires	
C1.1 - Equilibre budgétaire - Dépenses	63
C1.2 - Equilibre budgétaire - Recettes	64
C2.1 - Situation des AP	66
C2.2 - Situation des AE	67
D - Autres éléments d'information	
D1 - Etat des recettes grevées d'affectation spéciale	68
D2.1 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	69
D5 - Gestion des fonds européens	70
D7 - Actions de formation des élus	71
D8 - Etat relatif aux ressources et dépenses de la formation professionnelle des jeunes	72
D10 - Identification des flux croisés	73
D11.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement	74
D11.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement	75
E - État des Contrôles du Compte Financier	Sans Objet
V - Arrêté et signatures	
A - Arrêté et signatures	

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est joint ou sans objet.

 Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

Conformément à l'instruction budgétaire et comptable, il convient de mentionner que :

dans la présentation croisée, la rubrique fonctionnelle 01 – Opérations non ventilables comprend les impôts et taxes non affectés, les dotations et participations, la dette et les opérations financières, les opérations patrimoniales en investissement, les frais de fonctionnement des groupes d'élus en fonctionnement ;
les opérations d'ordre doivent figurer en italique.

I – INFORMATIONS GENERALES ET SYNTHÉTIQUES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	
	Valeurs
Population totale	8 938

Informations fiscales (N-2)	
	Collectivité
Indicateur de ressources fiscales ou potentiel fiscal par habitant (1)	0,00

Ratios de niveau		Valeurs
1	Dépenses réelles de fonctionnement / population	1 022,66
2	Recettes réelles de fonctionnement / population	1 255,01
3	Dépenses d'équipement brut / population	514,23
4	Encours de dette / population (2)	826,34
5	DGF / population	67,59
Ratios de structure et d'analyse financière		Valeurs
6	Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement (3)	47,34 %
7	Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement annuel de la dette en capital / recettes réelles de fonctionnement (3)	86,56 %
8	Taux d'épargne brute (Epargne brute / recettes réelles de fonctionnement) (2) (3)	18,51 %
9	Taux d'épargne nette (Epargne brute – remboursement annuel de la dette en capital) / recettes réelles de fonctionnement)	13,44 %
10	Ratio d'endettement (Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement) (2) (3)	65,84 %
11	Capacité de désendettement (encours de dette / épargne brute) (2) (3)	3,56

(1) A renseigner selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité. Informations comprises dans la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1, établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios s'appuyant sur l'encours de la dette se calculent à partir du montant de la dette au 1^{er} janvier N.

(3) Pour les syndicats mixtes, seules ces données sont à renseigner.

I – INFORMATIONS GENERALES ET SYNTHÉTIQUES	I
PRESENTATION GENERALE DU COMPTE FINANCIER – VUE D'ENSEMBLE	B1

Détermination du résultat cumulé à la fin de l'exercice N					
			Investissement	Fonctionnement	Total cumulé
Recettes	Prévision budgétaire totale	A	8 299 383,75	11 237 811,14	19 537 194,89
	Recettes réalisées (1)	B	2 647 299,34	11 218 506,37	13 865 805,71
	Restes à réaliser	C	2 438 417,00	0,00	2 438 417,00
Dépenses	Autorisation budgétaire totale	D	10 813 233,00	12 996 770,00	23 810 003,00
	Dépenses réalisées (1)	E	5 427 184,64	9 946 683,67	15 373 868,31
	Restes à réaliser	F	504 863,11	0,00	504 863,11
Différences entre les titres et les mandats	Solde des réalisations de l'exercice (+/-)	G = B – E	-2 779 885,30	1 271 822,70	-1 508 062,60
Résultats antérieurs reportés	Résultats antérieurs reportés (+/-)	H	2 513 849,25	1 758 958,86	4 272 808,11
Solde (investissement) ou résultat de clôture (fonctionnement)	Excédent /déficit	G + H	-266 036,05	3 030 781,56	2 764 745,51
Différence entre les restes à réaliser	Restes à réaliser (+/-)	I = C - F	1 933 553,89	0,00	1 933 553,89
Résultat cumulé	Excédent /déficit	G + H + I	1 667 517,84	3 030 781,56	4 698 299,40

(1) Les recettes réalisées et les dépenses réalisées concernent les opérations réelles et les opérations d'ordre

I – INFORMATIONS GENERALES ET SYNTHÉTIQUES	I
DETERMINATION DU RESULTAT CUMULE A LA FIN DE L'EXERCICE	B2

Section de fonctionnement	Montant
A Solde des réalisations de l'exercice N précédé du signe + (excédent) ou – (déficit)	1 271 822,70
B Résultats antérieurs reportés Ligne 002 du compte financier N Précédé du signe + (excédent) ou – (déficit)	1 758 958,86
C Résultat de clôture de la section de fonctionnement (a) = A+B	3 030 781,56
Section d'investissement	
D Solde des réalisations de l'exercice N précédé du signe + (excédent) ou – (déficit)	-2 779 885,30
E Résultats antérieurs reportés Ligne 001 du compte financier N Précédé du signe + (excédent) ou – (déficit)	2 513 849,25
F Solde d'exécution de la section d'investissement N F = D+E, précédé de + ou -	-266 036,05
G Solde des restes à réaliser d'investissement N (b)	1 933 553,89
H Solde cumulé de la section d'investissement H (=F+G) NB : en cas de solde négatif, il s'agit d'un besoin de financement à couvrir obligatoirement par l'affectation du résultat de fonctionnement	1 667 517,84

(a) en cas de déficit reporté de la section de fonctionnement, il n'y a pas d'affectation

(b) le solde des restes à réaliser de la section de fonctionnement n'est pas pris en compte pour l'affectation du résultat de fonctionnement. Le solde est reporté au budget de reprise après le vote du compte financier.

I – INFORMATIONS GENERALES ET SYNTHÉTIQUES	I
LISTE DES ORGANISMES DE GROUPEMENT AUXQUELS ADHÈRE LA COLLÉCTIVITÉ	B3.1

Désignation des organismes	Date d'adhésion	Mode de participation (1)	Montant du financement
Syndicats mixtes (article L. 5721-2 du CGCT)			
EPCI			
Autres organismes de regroupement			

(1) Indiquer si le financement est fait par TPZ, TPU, TPU + fiscalité additionnelle ou sans fiscalité propre.

I – INFORMATIONS GENERALES ET SYNTHÉTIQUES	I
LISTE DES ÉTABLISSEMENTS PUBLICS CRÉÉS	B3.2

Catégorie d'établissement (1)	Intitulé / objet de l'établissement	Date de création	Date de délibération	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)
-------------------------------	-------------------------------------	------------------	----------------------	------------------------------------	--------------------

(1) Il s'agit de recenser les établissements publics créés par la collectivité pour l'exploitation directe d'un service public relevant de sa compétence.

Pour rappel, la collectivité a l'obligation de constituer une régie si le service concerné est de nature industrielle et commerciale (cf. article L. 1412-1 du CGCT) ou la faculté de constituer une régie si le service concerné est de nature administrative et n'est pas de ceux qui, par leur nature ou par la loi, ne peuvent être assurés que par la collectivité elle-même (cf. article L. 1412-2 du CGCT).

Les régies ainsi créées peuvent, au choix de la collectivité, être dotées :

- soit de la personnalité morale et de l'autonomie financière ;
- soit de la seule autonomie financière.

Cependant, il convient de préciser que seules les régies dotées de la personnalité morale et de l'autonomie financière sont dénommées établissement public et doivent être recensées dans cet état.

I – INFORMATIONS GENERALES ET SYNTHÉTIQUES	I
LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISÉS DANS UN BUDGET ANNEXE	B3.3

Catégorie de services (1)	Intitulé / objet du service	Date de création	Date de délibération	N° SIRET	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)
---------------------------	-----------------------------	------------------	----------------------	----------	---------------------------------	-----------------

(1) Exemples de catégories : régie à seule autonomie financière, opérations d'aménagement, service social et médico-social.

I – INFORMATIONS GENERALES ET SYNTHÉTIQUES	I
EXECUTION DU BUDGET – RAR DEPENSES	C1

DETAIL DES RESTES A REALISER N EN DEPENSES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Dépenses engagées non mandatées
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(I) 504 863,11
018	RSA	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	14 152,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00
21	Immobilisations corporelles	384 303,27
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00
23	Immobilisations en cours	83 118,24
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	23 289,60
458103	TRAVAUX D'ENFOUISSEMENT RUE DE LA MARE RESEAUX BT SEY78	23 289,60
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(II) 0,00
011	Charges à caractère général	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges spécifiques	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. Ces restes à réaliser seront repris au BP ou au BS N+1.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

I – INFORMATIONS GENERALES ET SYNTHÉTIQUES	I
EXECUTION DU BUDGET – RAR RECETTES	C2

DETAIL DES RESTES A REALISER N EN RECETTES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Titres restant à émettre
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(III) 2 438 417,00
018	RSA	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues)	2 398 409,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	40 008,00
458203	TRAVAUX D'ENFOUISSEMENT RUE DE LA MARE RESEAUX BT SEY78	40 008,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(IV) 0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00
73	Impôts et taxes	0,00
731	Fiscalité locale	0,00
74	Dotations et participations	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00
013	Atténuations de charges	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits spécifiques	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. Ces restes à réaliser seront repris au BP ou au BS N+1.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

I – INFORMATIONS GÉNÉRALES ET SYNTHÉTIQUES
TAUX DES CONTRIBUTIONS ET PRODUITS AFFÉRENTS EN N
I
F

Libellés	Taux, coefficient ou forfait appliqués par décision de l'assemblée délibérante (%, unité ou €)	Variation du taux / N-1 (%)	Produit voté par l'assemblée délibérante	Variation du produit / N-1 (%)
Part régionale des ressources				
TICPE (majoration définie à l'art. 265 A bis du code des douanes)	SP	0,00	0,00	0,00
	Gazole	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les permis de conduire		0,00	0,00	0,00
Taxe sur les certificats d'immatriculation des véhicules		0,00	0,00	0,00
Taxe spéciale de consommation de produits pétroliers (1)		0,00	0,00	0,00
Taxe sur le transport public aérien et maritime (1)		0,00	0,00	0,00
Taxe relative à l'octroi de mer (1)		0,00	0,00	0,00
Droits assimilés au droit d'octroi de mer auxquels sont soumis les rhums et spiritueux (1)		0,00	0,00	0,00
Part départementale des ressources				
Taxe foncière sur les propriétés bâties		0,00	0,00	0,00
Taxe d'aménagement		0,00	0,00	0,00
Taxe de publicité foncière et droit d'enregistrement		0,00	0,00	0,00
Taxe sur la consommation finale d'électricité		0,00	0,00	0,00
Taxe sur les remontées mécaniques des zones de montagne		0,00	0,00	0,00
Part communale des ressources				
Taxe d'habitation		0,00	0,00	0,00
TFPB		25,79	4 993 718,00	23,91
TFPNB		23,14	7 058,00	6,28
CFE		0,00	0,00	0,00
TOTAL			5 000 776,00	23,88

(1) Taxes perçues par les collectivités d'Outre-mer.

(2) Détailler les taxes pour lesquelles la collectivité a un pouvoir de modulation.

II – EXECUTION BUDGETAIRE	II
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	A

I – L'assemblée délibérante a voté le budget :

- au niveau du chapitre (1) pour la section d'investissement ;
- au niveau du chapitre (1) pour la section de fonctionnement ;
- avec (2) vote formel sur les chapitres « opérations d'équipement » ;
- sans (2) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, sans vote formel sur chacun des chapitres, en fonctionnement, et en investissement sans vote formel pour les chapitres « opération d'équipement ».

III – L'assemblée délibérante a autorisé le président à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre dans les limites suivantes (3) : Fonctionnement: 7.50 % / Investissement : 7.50 %.

IV – En l'absence de mention au paragraphe III ci-dessus, le président est réputé ne pas avoir reçu l'autorisation de l'assemblée délibérante de pratiquer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre.

V – Les provisions sont semi-budgétaires (4).

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » vote formel.

(3) Au maximum dans la limite de 7.5 % des dépenses réelles de la section, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel.

(4) A compléter par un seul des deux choix suivants, selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité :

- semi budgétaire ;
- budgétaire par délibération N°... du ...

II – EXECUTION BUDGETAIRE	II
DEPENSES D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE	A1.1

Chapitre	Intitulé	Prévisions (a) (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations (mandats émis) (b)	Taux de réalisation (b/a)	Restes à réaliser au 31/12 (1)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	307 000,00	105 770,95	34,45	14 152,00
204	Subventions d'équipement versées	79 100,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	5 272 625,00	1 765 652,87	33,49	384 303,27
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	3 782 000,00	2 708 035,63	71,60	83 118,24
	Total des opérations d'équipement (2)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		9 440 725,00	4 579 459,45	48,51	481 573,51
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	570 000,00	569 411,69	99,90	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	262 000,00	260 345,10	99,37	0,00
Total des dépenses financières		832 000,00	829 756,79	99,73	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (3)	40 008,00	16 718,40	41,79	23 289,60
Total des dépenses réelles d'investissement		10 312 733,00	5 425 934,64	52,61	504 863,11
040	Opérations ordre transf. entre sections (4)	80 000,00	1 250,00	1,56	0,00
041	Opérations patrimoniales (5)	420 500,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre en investissement		500 500,00	1 250,00	0,25	0,00
Total des dépenses d'investissement de l'exercice		10 813 233,00	5 427 184,64	50,19	504 863,11
001 Solde d'exécution négatif reporté		0,00			
Total des dépenses de la section d'investissement		10 813 233,00	5 427 184,64		504 863,11

(1) Dépenses engagées non mandatées.

(2) Voir l'état II-C1.1 pour le détail des opérations d'équipement.

(3) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(4) DI 040 = RF 042

(5) DI 041 = RI 041

II – EXECUTION BUDGETAIRE	II
RECETTES D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE	A1.2

Chapitre	Intitulé	Prévisions (a) (BP + DM + RAR N-1)	Réalizations (titres émis) (b)	Taux de réalisation (b/a)	Restes à réaliser au 31/12 (1)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	4 047 845,75	1 365 025,48	33,72	2 398 409,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	657 000,00	476 165,58	72,48	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00			
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (2)	40 008,00	0,00	0,00	40 008,00
Total des recettes réelles d'investissement		4 744 853,75	1 841 191,06	38,80	2 438 417,00
021	Virement de la section de fonctionnement (3)	2 284 030,00			
040	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5) (6)	850 000,00	806 108,28	94,84	0,00
041	Opérations patrimoniales (7)	420 500,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre en investissement		3 554 530,00	806 108,28	22,68	0,00
Total des recettes d'investissement de l'exercice		8 299 383,75	2 647 299,34	31,90	2 438 417,00
001 Solde d'exécution positif reporté		2 513 849,25			
Total des recettes de la section d'investissement		10 813 233,00	2 647 299,34		2 438 417,00

(1) Recettes justifiées non titrées.

(2) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(3) Pour mémoire, crédits ouverts au budget mais ne faisant pas l'objet d'émission de titres (opérations sans réalisation).

(4) DI 040 = RF 042

(5) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(6) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(7) DI 041 = RI 041

II – EXECUTION BUDGETAIRE	II
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE	A2.1

Chapitre	Intitulé	Prévisions (a) (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Rattachements (c)	Total réalisations (d = b+c)	Taux de réalisation (d/a)	Restes à réaliser au 31/12 (1)
011	Charges à caractère général (3)	2 664 500,00	1 830 620,35	592 395,39	2 423 015,74	90,94	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	4 779 000,00	4 325 296,33	1 490,58	4 326 786,91	90,54	0,00
014	Atténuations de produits	938 720,00	937 808,00	0,00	937 808,00	99,90	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586)	1 284 020,00	1 231 142,73	45 086,32	1 276 229,05	99,39	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion des services		9 666 240,00	8 324 867,41	638 972,29	8 963 839,70	92,73	0,00
66	Charges financières	143 000,00	121 651,42	6 793,59	128 445,01	89,82	0,00
67	Charges spécifiques	33 500,00	29 197,02	0,00	29 197,02	87,16	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires)	20 000,00	19 093,66	0,00	19 093,66	95,47	0,00
Total des dépenses réelles et mixtes		9 862 740,00	8 494 809,51	645 765,88	9 140 575,39	92,68	0,00
023	Virement à la section d'investissement	2 284 030,00					
042	Opérations ordre transf. entre sections (2)	850 000,00	806 108,28	0,00	806 108,28	94,84	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement (3)		3 134 030,00	806 108,28	0,00	806 108,28	25,72	0,00
Total des dépenses de fonctionnement de l'exercice		12 996 770,00	9 300 917,79	645 765,88	9 946 683,67	76,53	0,00
002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1		0,00					
Total des dépenses de la section de fonctionnement		12 996 770,00	9 300 917,79	645 765,88	9 946 683,67		0,00

(1) Dépenses engagées non mandatées.

(2) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(3) DF 042 = RI 040 ; DF 043 = RF 043

II – EXECUTION BUDGETAIRE	II
RECETTES DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE	A2.2

Chapitre	Intitulé	Prévisions (a) (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis (b)	Rattachements (c)	Total réalisations (d = b+c)	Taux de réalisation (d/a)	Restes à réaliser au 31/12 (1)
013	Atténuations de charges	52 000,00	56 615,84	3 898,95	60 514,79	116,37	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	955 030,00	714 686,89	188 033,63	902 720,52	94,52	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	2 332 120,00	2 380 475,00	0,00	2 380 475,00	102,07	0,00
731	Fiscalité locale	6 695 090,00	6 646 059,00	19 107,62	6 665 166,62	99,55	0,00
74	Dotations et participations	953 940,00	677 490,98	173 801,00	851 291,98	89,24	0,00
75	Autres produits de gestion courante	168 131,14	337 377,44	12 384,70	349 762,14	208,03	0,00
Total des recettes de gestion des services		11 156 311,14	10 812 705,15	397 225,90	11 209 931,05	100,48	0,00
76	Produits financiers	1 500,00	1 542,35	0,00	1 542,35	102,82	0,00
77	Produits spécifiques	0,00	5 782,97	0,00	5 782,97	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles et mixtes		11 157 811,14	10 820 030,47	397 225,90	11 217 256,37	100,53	0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (2)	80 000,00	1 250,00	0,00	1 250,00	1,56	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre (3)		80 000,00	1 250,00	0,00	1 250,00	1,56	0,00
Total des recettes de fonctionnement de l'exercice		11 237 811,14	10 821 280,47	397 225,90	11 218 506,37	99,83	0,00
002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1		1 758 958,86					
Total des recettes de la section de fonctionnement		12 996 770,00	10 821 280,47	397 225,90	11 218 506,37		0,00

(1) Recettes justifiées non titrées.

(2) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(3) RF 042 = DI 040

II – EXECUTION BUDGETAIRE	II
OPERATIONS D'EQUIPEMENT – DETAIL DES CHAPITRES ET ARTICLES	C1

Cet état ne contient pas d'information.

III – ÉTATS FINANCIERS	III
ANNEXE	C

L'annexe est une pièce jointe au Compte financier unique pour les collectivités expérimentant la certification des comptes.

Pour les autres collectivités, cet état est SANS OBJET.

IV – ÉTATS ANNEXÉS								IV
PRESENTATION CROISEE, SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE								A1

Chapitre nature	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux (hors 01 et Gestion des fonds européens)	0-5 Gestion des fonds européens	1 Sécurité	2 Enseign., formation prof., apprentissage	3 Cult., vie soc., jeun., sports, loisirs	4 Santé et action sociale (hors RSA)	4-4 RSA
DEPENSES		291 666,68	421 226,35	0,00	19 115,03	660 604,58	3 019 669,75	45 950,19	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	291 666,68	50,00	0,00	0,00	186 304,12	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	54 457,45	0,00	0,00	0,00	30 792,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	366 718,90	0,00	19 115,03	433 800,71	413 311,01	45 950,19	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 575 566,74	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	40 499,75	0,00	0,00	0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		476 165,58	71 144,00	0,00	0,00	0,00	1 204 527,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	476 165,58	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	71 144,00	0,00	0,00	0,00	1 204 527,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
PRESENTATION CROISEE , SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE (suite)	A1

Chapitre nature	Libellé	5 Aménagement des territoires et habitat	6 Action économique	7 Environnement	8 Transports	9 Fonction en réserve	TOTAL
DEPENSES		446 155,80	25 027,76	0,00	496 518,50		5 425 934,64
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	91 390,89	0,00	0,00	0,00		569 411,69
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	3 612,00	0,00	0,00	16 909,50		105 770,95
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	131 307,56	25 027,76	0,00	330 421,71		1 765 652,87
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	132 468,89		2 708 035,63
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
27	Autres immobilisations financières	219 845,35	0,00	0,00	0,00		260 345,10
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	16 718,40		16 718,40
RECETTES		1 280,00	0,00	0,00	88 074,48		1 841 191,06
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00		476 165,58
13	Subventions d'investissement	1 280,00	0,00	0,00	88 074,48		1 365 025,48
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
PRESENTATION CROISEE, SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE	A2

Chapitre nature	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux (hors 01 et Gestion des fonds européens)	0-5 Gestion des fonds européens	1 Sécurité	2 Enseign., formation prof., apprentissage	3 Cult., vie soc., jeun., sports, loisirs	4 Santé et action sociale (hors APA et RSA / Régularisation de RMI)	4-3 APA
DEPENSES		366 160,32	3 423 957,10	0,00	746 878,79	1 470 439,70	779 948,17	1 079 056,04	0,00
011	Charges à caractère général	292 685,90	648 034,72	0,00	41 038,97	594 525,01	465 460,45	92 985,10	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	-690,78	1 654 060,35	0,00	406 539,64	698 937,55	139 505,68	499 718,29	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	937 808,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	30 791,82	164 960,37	0,00	299 300,18	119 787,00	174 982,04	486 352,65	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	43 373,38	0,00	0,00	0,00	57 074,12	0,00	0,00	0,00
67	Charges spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	116,02	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations	0,00	19 093,66	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		9 342 298,84	251 206,64	0,00	21 885,71	487 456,85	159 266,98	805 351,03	0,00
013	Atténuations de charges	56,09	20 956,05	0,00	21 885,71	8 904,67	0,00	5 849,53	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	50 040,09	40 942,66	0,00	0,00	362 347,93	120 820,10	239 066,19	0,00
73	Impôts et taxes	2 380 475,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	6 626 387,76	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	290 125,91	198,00	0,00	0,00	114 410,16	8 653,66	437 904,25	0,00
75	Autres produits de gestion courante	-6 328,36	189 109,93	0,00	0,00	448,40	25 710,92	122 531,06	0,00
76	Produits financiers	1 542,35	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	1 345,69	4 082,30	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
PRESENTATION CROISEE, SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE (suite)	A2

Chapitre nature	Libellé	4-4 RSA / Régularisation de RMI	5 Aménagement des territoires et habitat	6 Action économique	7 Environnement	8 Transports	9 Fonction en réserve	TOTAL
DEPENSES		0,00	511 261,51	1 517,30	33 595,27	727 761,19		9 140 575,39
011	Charges à caractère général	0,00	163 219,36	1 517,30	33 595,27	89 953,66		2 423 015,74
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00	320 044,64	0,00	0,00	608 671,54		4 326 786,91
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		937 808,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	54,99		1 276 229,05
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
66	Charges financières	0,00	27 997,51	0,00	0,00	0,00		128 445,01
67	Charges spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	29 081,00		29 197,02
68	Dotations aux provisions, dépréciations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		19 093,66
RECETTES		0,00	25 373,26	38 797,56	647,09	84 972,41		11 217 256,37
013	Atténuations de charges	0,00	2 862,74	0,00	0,00	0,00		60 514,79
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	5 148,56	0,00	0,00	84 354,99		902 720,52
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		2 380 475,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	38 778,86	0,00	0,00		6 665 166,62
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		851 291,98
75	Autres produits de gestion courante	0,00	17 006,98	18,70	647,09	617,42		349 762,14
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		1 542,35
77	Produits spécifiques	0,00	354,98	0,00	0,00	0,00		5 782,97
78	Reprises amort., dépréciations, prov.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
PRÉSENTATION AGRÉGÉE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES	A3

1 – BUDGET PRINCIPAL

SECTION	Prévisions	Réalizations – mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits sans emploi
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	10 813 233,00	5 427 184,64	504 863,11	4 881 185,25
RECETTES	10 813 233,00	5 161 148,59	2 438 417,00	3 213 667,41
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	12 996 770,00	9 946 683,67	0,00	3 050 086,33
RECETTES	12 996 770,00	12 977 465,23	0,00	19 304,77

(1) Y compris les rattachements.

2 – BUDGETS ANNEXES (autant de tableaux que de budget)

(1) Y compris les rattachements.

3 – PRESENTATION AGREGEE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES (avant la neutralisation des flux réciproques)

SECTION	Prévisions	Réalizations – mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits sans emploi
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	10 813 233,00	5 427 184,64	504 863,11	4 881 185,25
RECETTES	10 813 233,00	5 161 148,59	2 438 417,00	3 213 667,41
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	12 996 770,00	9 946 683,67	0,00	3 050 086,33
RECETTES	12 996 770,00	12 977 465,23	0,00	19 304,77

(1) Y compris les rattachements.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
PRÉSENTATION AGRÉGÉE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES	A3

4 – FLUX RECIPROQUES ENTRE LE BUDGET PRINCIPAL ET LES BUDGETS ANNEXES (cf. liste des principales opérations en annexe de l'instruction budgétaire et comptable) (1)

SECTION	Prévisions	Réalisations – mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits sans emploi
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) La présentation de ce tableau des flux réciproques est facultative.

(2) Y compris les rattachements.

5 – PRESENTATION CONSOLIDEE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES (après la neutralisation des flux réciproques) (1)

SECTION	Prévisions	Réalisations – mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits sans emploi
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	10 813 233,00	5 427 184,64	504 863,11	4 881 185,25
RECETTES	10 813 233,00	5 161 148,59	2 438 417,00	3 213 667,41
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	12 996 770,00	9 946 683,67	0,00	3 050 086,33
RECETTES	12 996 770,00	12 977 465,23	0,00	19 304,77
TOTAL GENERAL DES DEPENSES	23 810 003,00	15 373 868,31	504 863,11	7 931 271,58
TOTAL GENERAL DES RECETTES	23 810 003,00	18 138 613,82	2 438 417,00	3 232 972,18

(1) La présentation de ce tableau est obligatoire si celui des flux réciproques est produit.

(2) Y compris les rattachements.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B – ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE	B1.1

DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N	Montant des remboursements N		Encours restant dû au 31/12/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
5191 Avances du Trésor						
5192 Avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article M. 4221-5 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 66111 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B – ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	B1.2

REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					5 500 000,00									
1641 Emprunts en euros (total)					5 500 000,00									
00000618649	CAISSE REGIONALE DE CREDIT AGRICOLE	30/06/2015		10/12/2015	2 000 000,00	F		1,550	1,596		T	X Echéance constante		A-1
00002308101	CAISSE REGIONALE DE CREDIT AGRICOLE	08/07/2020		01/10/2022	2 500 000,00	F		0,700	0,704		T	X Echéance constante		A-1
A752008Q-001/C442839	CAISSE D'EPARGNE ILE DE FRANCE	16/07/2020		11/10/2022	1 000 000,00	F		0,800	0,805		T	X Echéance constante		A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					4 987 582,59									
1671 Avances consolidées du Trésor (total)					0,00									
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (total)					0,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					4 987 582,59									
PPP DETTE AUXIFIP	AUXIFIP	06/06/2011		31/12/2012	4 987 582,59	F		3,320	3,320		T	P		A-1
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									

VILLE DE BOUGIVAL - VILLE DE BOUGIVAL - CFU - 2023

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									
1681 Autres emprunts (total)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					10 487 582,59									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe ; R : préfixé (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle, B : bimestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	B1.2

B1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 31/12/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		4 435 416,65					291 666,68	43 801,06	0,00	6 793,59
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		4 435 416,65					291 666,68	43 801,06	0,00	6 793,59
00000618649		0,00	A-1	1 175 000,00	11,75	F		1,596	100 000,00	19 181,26	0,00	1 062,40
00002308101		0,00	A-1	2 343 750,00	18,58	F		0,704	125 000,00	16 953,13	0,00	4 101,56
A752008Q-001/C442839		0,00	A-1	916 666,65	13,58	F		0,805	66 666,68	7 666,67	0,00	1 629,63
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		2 379 992,11					276 769,34	84 788,07	0,00	0,00
1671 Avances consolidées du Trésor (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		2 379 992,11					276 769,34	84 788,07	0,00	0,00
PPP DETTE AUXIFIP		0,00	A-1	2 379 992,11	7,50	F		3,320	276 769,34	84 788,07	0,00	0,00
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00

VILLE DE BOUGIVAL - VILLE DE BOUGIVAL - CFU - 2023

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 31/12/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
Total général		0,00		6 815 408,76					568 436,02	128 589,13	0,00	6 793,59

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 31/12/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B – ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX	B1.3

REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 31/12/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux au 31/12/N (9)	Intérêts payés au cours de l'exercice (10)	Intérêts perçus au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplieur jusqu'à 3 ou multiplieur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplieur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 31/12/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(10) Indiquer les intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B – ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	B1.4

TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure							
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	4	0	0	0	0	
	% de l'encours	100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	6 815 408,76	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 31/12/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B – ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	B1.5

DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture									
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 31/12/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes éventuelles	
												Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux variable simple (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux complexe (total) (2)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Total		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un *swap*, d'une option (*cap*, *floor*, *tunnel*, *swaption*).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B – ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	B1.5

B1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Effet de l'instrument de couverture								
	Référence de l'emprunt couvert	Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (8)	
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
Taux fixe (total)						0,00	0,00		
Taux variable simple (total)						0,00	0,00		
Taux complexe (total) (2)						0,00	0,00		
Total						0,00	0,00		

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un *swap*.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B – ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ETAT DE LA DETTE – REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT	B1.6

REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT (1)

Emprunts (2) (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Année de mobilisation et profil d'amort. de l'emprunt		Date du refinancement	Organisme prêteur ou chef de file	Capital restant dû	Capital réaménagé	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (6)	Caractéristiques du taux			Coût de sortie (10)		Annuité de l'exercice		ICNE de l'exercice
	Année	Profil (5)							Type de taux (7)	Index (8)	Niveau de taux (9)	Type (11)	Montant (12)	Intérêts (13)	Capital	
Total des dépenses au c/ 166					0,00	0,00						0,00	0,00	0,00	0,00	
Refinancement de dette (3)																
Total des recettes au c/ 166					0,00	0,00							0,00	0,00	0,00	
Refinancement de dette (4)																

(1) Les opérations de refinancement de dette consistent en un remboursement d'un emprunt auprès d'un établissement de crédit suivi de la souscription d'un nouvel emprunt. Pour cette raison, les dépenses et les recettes du c/166 sont équilibrées.

(2) Pour les emprunts de refinancement, indiquer le nouveau numéro de contrat suivi, entre parenthèses, de la référence de l'emprunt quitté.

(3) Il s'agit de retracer les caractéristiques avant réaménagement des emprunts ayant fait l'objet d'un remboursement anticipé avec refinancement.

(4) Il s'agit de retracer les caractéristiques après réaménagement des emprunts de refinancement.

(5) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.

(7) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(8) Indiquer le type d'index (ex : Euribor 3 mois).

(9) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour un emprunt à taux variable, indiquer le niveau du taux constaté à la date du refinancement.

(10) Il s'agit de retracer les caractéristiques de l'indemnité de remboursement anticipé due relative à l'emprunt quitté.

(11) Indiquer A pour autofinancement, C pour capitalisation, T pour intégration dans le taux du nouvel emprunt, D pour allongement de durée.

(12) Indiquer le coût de sortie uniquement en cas d'autofinancement et de capitalisation.

(13) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B – ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ETAT DE LA DETTE – EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L'ANNEE N	B1.7

EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L'ANNEE N (1)

N° du contrat d'emprunt	Date de souscription du contrat initial	Date de renégociation	Organisme prêteur	Durée résiduelle en années		Taux (2)					Nominal		Profil d'amortissement et périodicité de remboursement (6)		Capital restant dû au 31/12/N	ICNE de l'exercice	Annuité payée dans l'exercice (s'il y a lieu)	
				Con- trat initial	Con- trat rené- gocié	Contrat initial			Contrat renégocié		Contrat initial	Contrat renégocié (5)	Contrat initial	Contrat renégocié			Intérêts	Capital
						Type de taux (3)	Index (4)	Taux act.	Type de taux (3)	Index (4)								
Total											0,00	0,00			0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Inscrire les emprunts renégociés au cours de l'exercice N.

(2) Taux à la date de renégociation.

(3) Indiquer : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer la nature de l'index retenu (exemple : Euribor 3 mois).

(5) Nominal à la date de renégociation.

(6) Faire figurer 2 lettres : - Pour le profil d'amortissement, indiquer : C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres.

- Pour la périodicité de remboursement, indiquer A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B – ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ETAT DE LA DETTE – DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME	B1.8

DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME (1)

REPARTITION PAR PRÊTEUR	Dettes en capital à l'origine (2)	Dettes en capital au 31/12/N	Annuité payée au cours de l'exercice	Dont	
				Intérêts (3)	Capital
TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Auprès des organismes de droit privé</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Auprès des organismes de droit public</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Dettes provenant d'émissions obligataires (ex : émissions publiques ou privées)</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l'emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert du contrat.

(2) La dette en capital à l'origine correspond à la part de dette prise en charge par la collectivité.

(3) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B – ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ETAT DE LA DETTE – AUTRES DETTES	B1.9

AUTRES DETTES

(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

LIBELLES	Montant initial de la dette	Dépenses de l'exercice	Dettes restantes
----------	-----------------------------	------------------------	------------------

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B – ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	B2

METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	CHOIX DE L'ASSEMBLEE	Durée (en années)	Délibération du
	Biens de faible valeur - Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an : 1000.00 €		29-09-2022
	Catégories de biens amortis		
L	2142 Constructions sur sol d'autrui - Immeubles de rapport	50	01/01/2000
L	202 Frais réalisation documents urbanisme et numérisation cadast	10	29/09/2022
L	2031 Frais d'études	5	29/09/2022
L	2032 Frais de recherche et de développement	5	29/09/2022
L	2033 Frais d'insertion	5	29/09/2022
L	2041 Organismes de transport - Subv. d'équipement versées	5	29/09/2022
L	20411 Subventions.d'équipement versées	5	29/09/2022
L	204111 Etat - Biens mobiliers, matériel et études	5	29/09/2022
L	204112 Etat - Bâtiments et installations	30	29/09/2022
L	204113 Etat - Projets d'infrastructures d'intérêt national	40	29/09/2022
L	20412 Régions - Subv. d'équipement versées aux org. Publics	30	29/09/2022
L	204121 Régions - Biens mobiliers, matériel et études	5	29/09/2022
L	204122 Régions - Bâtiments et installations	30	29/09/2022
L	204123 Régions - Projets d'infrastructures d'intérêt national	40	29/09/2022
L	20413 Départements - Subv.d'équipement versées aux org. Publics	40	29/09/2022
L	204131 Départements - Biens mobiliers, matériel et études	5	29/09/2022
L	204132 Départements - Bâtiments et installations	30	29/09/2022
L	204133 Départements - Projets infrastructures d'intérêt national	40	29/09/2022
L	2041411 Communes du GFP - Biens mobiliers, matériel et études	5	29/09/2022
L	2041412 Communes du GFP - Bâtiments et installations	30	29/09/2022
L	2041413 Communes GFP-Projets infrastructures d'intérêt national	40	29/09/2022
L	2041481 Autres communes - Biens mobiliers, matériel et études	5	29/09/2022
L	2041482 Autres communes - Bâtiments et installations	30	29/09/2022
L	2041483 Autres communes-Projets infrastructures intérêt national	40	29/09/2022
L	20415 Groupement de coll. - Subv. équi.versées aux org. publics	20	29/09/2022
L	2041511 GFP de rattachement-Biens mobiliers, matériel et études	5	29/09/2022
L	2041512 GFP de rattachement - Bâtiments et installations	30	29/09/2022
L	2041513 GFP rattachement-Projets infrastructure intérêt national	40	29/09/2022
L	2041581 Autres groupements - Biens mobiliers, matériel et études	5	29/09/2022
L	2041582 Autres groupements - Bâtiments et installations	30	29/09/2022
L	2041583 Autres groupements-Projets infrastructure intérêt national	25	29/09/2022

VILLE DE BOUGIVAL - VILLE DE BOUGIVAL - CFU - 2023

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	CHOIX DE L'ASSEMBLEE		Délibération du
L	2041583 Subv.autres group.-Projets infrastruct. intérêt national	40	29/09/2022
L	204161 Caisse des Ecoles - Subv. équip. versées aux org. publics	5	29/09/2022
L	2041611 CDE - Biens mobiliers, matériel et études	5	29/09/2022
L	2041612 CDE - Bâtiments et installations	30	29/09/2022
L	2041613 CDE - Projets d'infrastructures d'intérêt national	40	29/09/2022
L	204162 CCAS - Subv. d'équipement versées aux org. publics	30	29/09/2022
L	2041621 CCAS - Biens mobiliers, matériel et études	5	29/09/2022
L	2041622 CCAS - Bâtiments et installations	30	29/09/2022
L	2041623 CCAS - Projets d'infrastructures d'intérêt national	40	29/09/2022
L	204163 SPA - Subv. d'équipement versées aux org. publics	20	29/09/2022
L	2041631 SPA - Biens mobiliers, matériel et études	5	29/09/2022
L	2041632 SPA - Bâtiments et installations	30	29/09/2022
L	2041633 SPA - Projets d'infrastructures d'intérêt national	40	29/09/2022
L	204164 SPIC - Subv. d'équipement versées aux org. publics	20	29/09/2022
L	2041641 SPIC - Biens mobiliers, matériel et études	5	29/09/2022
L	2041642 SPIC - Bâtiments et installations	30	29/09/2022
L	2041643 SPIC - Projets d'infrastructures d'intérêt national	40	29/09/2022
L	20417 Autres établ. publics locaux - Subv. d'équipement versées	20	29/09/2022
L	204171 Autres EPL - Biens mobiliers, matériel et études	5	29/09/2022
L	204172 Autres EPL - Bâtiments et installations	30	29/09/2022
L	204173 Autres EPL - Projets d'infrastructures d'intérêt national	40	29/09/2022
L	20418 Subv. d'équipement versées aux autres organismes publics	20	29/09/2022
L	204181 Autres org publics - Biens mobiliers, matériel et études	5	29/09/2022
L	204182 Autres org publics - Bâtiments et installations	30	29/09/2022
L	204183 Autres org publics-Projets infrastr. d'intérêt national	40	29/09/2022
L	2042 Subv. d'équipement versées aux personnes de droit privé	30	29/09/2022
L	20421 Privé - Biens mobiliers, matériel et études	5	29/09/2022
L	20422 Privé - Bâtiments et installations	30	29/09/2022
L	20423 Privé - Projets d'infrastructures d'intérêt national	40	29/09/2022
L	2043 Subventions aux éts scolaires publics pour dép. d'équipeme	40	29/09/2022
L	20431 Subv. éts scol. - Biens mobiliers, matériel et études	5	29/09/2022
L	20432 Subv. éts scol. - Bâtiments et installations	30	29/09/2022
L	20433 Subv. éts scol. - Projets d'infrastructure d'intérêt natio	40	29/09/2022
L	20441 Organismes publics - Subventions d'équipement en nature	5	29/09/2022
L	204411 Subv nature org publics-Biens mobiliers, matériel, études	5	29/09/2022
L	204412 Subv nature org publics - Bâtiments et installations	30	29/09/2022
L	204413 Subv nature org public-Projet infrastr. intérêt national	40	29/09/2022
L	20442 Personnes de droit privé - Subv. d'équipement en nature	30	29/09/2022

VILLE DE BOUGIVAL - VILLE DE BOUGIVAL - CFU - 2023

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	CHOIX DE L'ASSEMBLEE		Délibération du
L	204421 Subv nature privé - Biens mobiliers, matériel et études	5	29/09/2022
L	204422 Subv nature privé - Bâtiments et installations	30	29/09/2022
L	204423 Subv nature privé-Projets infrastructure intérêt national	40	29/09/2022
L	2051 Concessions et droits similaires	2	29/09/2022
L	2121 Plantations d'arbres et d'arbustes	30	29/09/2022
L	2128 Autres agencements et aménagements de terrains	15	29/09/2022
L	2132 Constructions - Bâtiments privés	50	29/09/2022
L	2132 Immeubles de rapport	50	29/09/2022
L	214x Constructions sur d'autrui	40	29/09/2022
L	2152 Installations de voirie	25	29/09/2022
L	21568 Autre matériel et outillage d'incendie & de défense civile	10	29/09/2022
L	21571 Matériels et outillage de voirie - matériels roulants	8	29/09/2022
L	215731 Matériel roulant - Voirie	5	29/09/2022
L	215731 Matériel roulant - Voirie - Véhicules légers	7	29/09/2022
L	215731 Matériel roulant - Voirie - Véhicules lourds	10	29/09/2022
L	215738 Autre matériel et outillage de voirie	5	29/09/2022
L	2158 Autres installations, matériel et outillage techniques	10	29/09/2022
L	2182 Matériel de transport	5	29/09/2022
L	2182 Matériel de transport	8	29/09/2022
L	21828 Autres matériels de transport - Véhicules léger	5	29/09/2022
L	21828 Autres matériels de transport - Véhicules supérieur à 3,5	8	29/09/2022
L	2183 Matériel de bureau et matériel informatique	5	29/09/2022
L	21831 Matériel informatique scolaire	5	29/09/2022
L	21838 Autre matériel informatique	5	29/09/2022
L	2184 Mobilier	30	29/09/2022
L	2184 Mobilier	10	29/09/2022
L	21841 Matériel de bureau et mobilier scolaire	10	29/09/2022
L	21848 Autre matériel de bureau et mobilier	10	29/09/2022
L	21848 Autre matériel de bureau et mobilier	30	29/09/2022
L	2185 Matériel de téléphonie	5	29/09/2022
L	2188 Autres immobilisations corporelles	1	29/09/2022
L	2188 Autres immobilisations corporelles	5	29/09/2022
L	2188 Autres immobilisations corporelles	10	29/09/2022

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B – ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ETAT DES PROVISIONS CONSTITUEES	B3.1

PROVISIONS CONSTITUEES AU 31/12/N

Nature de la provision	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N A	Montant total des provisions de l'exercice (1) B	Montant des reprises de l'exercice C	Montant des provisions constituées au 31/12/N D = A + B - C
PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES (2)					
Provisions pour risques et charges (3)		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour litiges		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour pertes de change		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour gros entretiens ou grandes révisions		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour garanties d'emprunt		0,00	0,00	0,00	0,00
Autres provisions pour risques		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (3)		0,00	0,00	0,00	0,00
- des immobilisations		0,00	0,00	0,00	0,00
- des stocks et encours		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes financiers		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des provisions semi-budgétaires		0,00	0,00	0,00	0,00
PROVISIONS BUDGETAIRES (2)					
Provisions pour risques et charges (3)		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour litiges		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour pertes de change		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour gros entretiens ou grandes révisions		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour garanties d'emprunt		0,00	0,00	0,00	0,00
Autres provisions pour risques		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (3)		0,00	0,00	0,00	0,00
- des immobilisations		0,00	0,00	0,00	0,00
- des stocks et encours		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes financiers		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des provisions budgétaires		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL PROVISIONS		0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Provision nouvelle ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) A renseigner selon que la collectivité applique le régime des provisions semi-budgétaires ou budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires afférentes.

(3) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès, provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement).

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B – ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ETAT DES CHARGES TRANSFEREES	B4

ETAT DES CHARGES TRANSFEREES

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6812) (III)	Solde (1)
TOTAL				0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II + III).

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6862) (III)	Solde (1)
TOTAL				0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II + III).

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B – ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS	B5

CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

N° opération : 45801		Intitulé de l'opération : Travaux d'enfouissement rue Martin				Date de la délibération : 11/06/2020	
	Cumul des réalisations avant l'exercice	Sur l'exercice			Crédits sans emploi	Cumul des réalisations au 31/12/N	
		Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations	Restes à réaliser			
DEPENSES (a)	57 522,00	0,00	0,00	0,00	0,00	57 522,00	
458101 (2)	25 767,18	0,00	0,00	0,00	0,00	25 767,18	
458101 Dépenses nouvelles (2)	31 754,82	0,00	0,00	0,00	0,00	31 754,82	
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Annulations sur dépenses (c) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Dépenses nettes (a – c)	57 522,00	0,00	0,00	0,00	0,00	57 522,00	
RECETTES (b)	57 522,00	0,00	0,00	0,00	0,00	57 522,00	
458201 Financement par le mandant et par d'autres tiers (4)	57 522,00	0,00	0,00	0,00	0,00	57 522,00	
040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Annulations sur recettes (d) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Recettes nettes (b - d)	57 522,00	0,00	0,00	0,00	0,00	57 522,00	

N° opération : 45802		Intitulé de l'opération : Travaux d'enfouissement rue Martin				Date de la délibération : 01/07/2021	
	Cumul des réalisations avant l'exercice	Sur l'exercice			Crédits sans emploi	Cumul des réalisations au 31/12/N	
		Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations	Restes à réaliser			
DEPENSES (a)	3 720,70	0,00	0,00	0,00	0,00	3 720,70	
458102 Dépenses nouvelles (2)	3 720,70	0,00	0,00	0,00	0,00	3 720,70	
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Annulations sur dépenses (c) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Dépenses nettes (a – c)	3 720,70	0,00	0,00	0,00	0,00	3 720,70	
RECETTES (b)	3 720,70	0,00	0,00	0,00	0,00	3 720,70	
458202 Financement par le mandant et par d'autres tiers (4)	3 720,70	0,00	0,00	0,00	0,00	3 720,70	
040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Annulations sur recettes (d) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Recettes nettes (b - d)	3 720,70	0,00	0,00	0,00	0,00	3 720,70	

N° opération : 45803		Intitulé de l'opération : TRAVAUX D'ENFOUISSEMENT RUE DE LA MARE RESEAUX BT SEY78				Date de la délibération :	
	Cumul des réalisations avant l'exercice	Sur l'exercice				Cumul des réalisations au 31/12/N	
		Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations	Restes à réaliser	Crédits sans emploi		

DEPENSES (a)	0,00	40 008,00	16 718,40	23 289,60	0,00	16 718,40
458103 Dépenses nouvelles (2)	0,00	40 008,00	16 718,40	23 289,60	0,00	16 718,40
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur dépenses (c) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses nettes (a - c)	0,00	40 008,00	16 718,40	23 289,60	0,00	16 718,40
RECETTES (b)	0,00	40 008,00	0,00	40 008,00	0,00	0,00
Financement par le mandant et par d'autres tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
458203 Annulations sur recettes (d) (3)	0,00	40 008,00	0,00	40 008,00	0,00	0,00
Recettes nettes (b - d)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.

(2) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.

(3) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.

(4) Indiquer le chapitre.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B – ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ETAT DES PRETS	B6

Prêts (compte 274)

Bénéficiaires	Date de la délibération	Encours restant dû au 31/12/N	Montant de l'annuité recouvré		ICNE de l'exercice
			Capital	Intérêts	
Assortis d'intérêts (total)		0,00	0,00	0,00	0,00
Non assortis d'intérêts (total)		0,00	0,00		

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B – ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – EMPRUNTS GARANTIS	B7.1

ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux moyen constaté sur l'année (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					10 000,00	0,00										0,00	0,00	
VILLE DE BOUGIVAL	2024	X Echéance constante	EMPRUNT SNL PROLOGUES LOGEMENT PASSERELLE 111 RUE DU MARECHAL JOFFRE	CDC DIRECTION RETRAITES CNRACL	10 000,00	0,00	23,75	A	F		2,800	F		0,000	-		0,00	0,00
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					18 919 218,71	11 508 119,83										216 152,26	772 185,00	
IMMOBILIERE 3F	2015	X Echéance constante	IMMOBILIERE 3F REHABILITATION DE 425 LOGEMENTS QUAI BOISSY D'ANGLAS	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	12 300 000,00	7 244 673,12	10,42	A	F		1,600	F		1,600	-		125 483,12	598 021,60

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux moyen constaté sur l'année (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
IMMOBILIERE 3F	2015	X Echéance progressive	IMMOBILIERE 3F ACQUISITION ET AMELIORATION LOGEMENTS RUE PEINTRE GEROME	CAISSE REGIONALE DE CREDIT AGRICOLE	789 000,00	652 315,00	20,75	A	F		1,860	F		1,860	-		12 477,92	18 541,11
IMMOBILIERE 3F	2015	X Echéance progressive	IMMOBILIERE 3F ACQUISITION ET AMELIORATION LOGEMENTS RUE MARECHAL JOFFRE	CAISSE REGIONALE DE CREDIT AGRICOLE	1 111 000,00	958 291,66	20,75	A	F		1,860	F		1,860	-		18 244,15	22 576,37
TIERS INCONNU	1997	P	EMPRUNT 24 LOGT COLLECTIFS 29 QUAI CLEMENCEAU-49	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	157 744,47	65 599,97	12,00	A	F		4,000	F		3,050	-		1 797,70	4 898,22
TIERS INCONNU	1997	P	EMPRUNT 24 LOGT COLLECTIFS 29 QUAI CLEMENCEAU-50	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	1 204 451,85	370 618,34	7,00	A	F		4,300	F		4,300	-		12 367,35	48 613,69
TIERS INCONNU	1997	P	EMPRUNT 23 LOGTS 59 RUE DU GENERAL LECLERC-51	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	146 059,07	73 344,74	15,17	A	R		3,550	R		2,550	-		1 971,96	3 987,06
TIERS INCONNU	1997	P	EMPRUNT 23 LOGTS 59 RUE DU GENERAL LECLERC-52	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	1 155 307,32	494 391,94	10,17	A	F		4,300	F		2,950	-		15 754,46	39 657,85
TIERS INCONNU	2003	P	CODELOG PRET PLAI : CONSTRUCTION 7 LOGEMENTS AU 2/3 QUAI CLEMENCEAU-86	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	114 336,00	8 895,04	29,25	A	R		4,200	R		2,450	-		222,81	199,34
TIERS INCONNU	2012	P	ACQUISITION EN VEFA DE 15 LOGEMENTS PART FONCIERE RUES JOMARD ET KELLNER-91	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	544 467,00	479 388,25	40,42	A	F		1,850	F		1,850	-		9 012,47	7 772,39

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux moyen constaté sur l'année (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
TIERS INCONNU	2012	P	ACQUISITION EN VEFA DE 15 LOGEMENTS RUES JOMARD ET KELLNER-92	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	928 115,00	774 230,39	30,42	A	F		1,850	F		1,850	-		14 663,26	18 378,52
TIERS INCONNU	2012	P	AQUISITION EN VEFA DE 5 LOGEMENTS PART FONCIERE RUES JOMARD ET KELLNER-93	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	145 000,00	124 160,81	40,42	A	F		1,050	F		1,050	-		1 329,03	2 413,38
TIERS INCONNU	2012	P	ACQUISITION EN VEFA DE 5 LOGEMENTS RUES JOMARD ET KELLNER-94	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	323 738,00	262 210,57	30,42	A	F		1,050	F		1,050	-		2 828,03	7 125,47
TOTAL GENERAL					18 929 218,71	11 508 119,83											216 152,26	772 185,00

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle; B : bimestrielle; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B – ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT	B7.2

Calcul du ratio (1)	Valeur en euros	
Total des annuités déjà garanties échues dans l'exercice (2)	A	0,00
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (2)	B	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (3)	C	700 304,00
Provisions pour garanties d'emprunts	D	0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I = A + B + C - D	700 304,00
Recettes réelles de fonctionnement	II	11 217 256,37
Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (4)	I / II	6,24

(1) Ratio défini aux articles L. 4253-1 ou L. 3231-4 ou L. 2252-1 du CGCT, conformément aux dispositions législatives applicables à la collectivité.

(2) Hors opérations visées par l'article L. 4253-2 ou L. 3231-4-4 ou L. 2252-2 du CGCT, conformément aux dispositions législatives applicables à la collectivité.

(3) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(4) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B –ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – LISTE DES CONCOURS ATTRIBUES A DES TIERS	B8.1.1

LISTE DES CONCOURS ATTRIBUES A DES TIERS EN NATURE OU EN SUBVENTIONS

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
TOTAL GENERAL	0,00	
Personnes de droit privé	0,00	
Associations	0,00	
Entreprises	0,00	
Personnes physiques	0,00	
Autres	0,00	
Personnes de droit public	0,00	
Etat	0,00	
Régions	0,00	
Départements	0,00	
Communes	0,00	
Etablissements publics (EPCI, EPA, EPIC,...)	0,00	
Autres	0,00	

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B – ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL	B8.2

ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL RESTANT A COURIR (MOBILIER ET IMMOBILIER)

Type et nature du bien ayant fait l'objet du contrat	Exercice d'origine du contrat	Désignation du crédit bailleur	Durée du contrat (en mois)	Montant de la redevance de l'exercice	Montant des redevances restant à courir					
					N+1	N+2	N+3	N+4	Cumul restant	Total (1)
Crédits-bails mobiliers				0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédits-bails immobiliers				0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total				0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Total = (N+1, N+2, N+3, N+4) + cumul restant.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B – ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE	B8.3

ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE

Libellé du contrat	Année de signature du contrat de PPP	Organismes cocontractants	Nature des prestations prévues par le contrat de PPP	Montant total prévu au titre du contrat de PPP (TTC)	Montant de la rémunération du cocontractant	Durée du contrat de PPP (en mois)	Date de fin du contrat de PPP	Somme des parts invest. (1)	Somme nette des parts invest. (2)
Optimisation énergétique de l'éclairage public	2011	BOUGIVAL ECOLUM SAS	Travaux	17 650 010,67	17 650 010,67	240	31/05/2031	4 568 951,03	4 568 951,03

(1) Somme des rémunérations relatives à l'investissement restant à verser au cocontractant pour la durée restante du contrat de PPP au 31/12/N.

(2) Montant inscrit à la colonne précédente déduction faite de la somme des participations reçues d'autres collectivités publiques au titre de la part investissement.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B – ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES	B8.4

ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme bénéficiaire	Durée en années	Périodicité	Dette en capital à l'origine	Dette en capital au 31/12/N	Annuité versée au cours de l'exercice
TOTAL					0,00	0,00	0,00
8017 Subventions à verser en annuités					0,00	0,00	0,00
8018 Autres engagements donnés					0,00	0,00	0,00
Au profit d'organismes publics					0,00	0,00	0,00
Au profit d'organismes privés (1)					0,00	0,00	0,00

(1) Concernant les garanties accordées à l'Agence France Locale (Article L.1611-3-2 du CGCT) :

- l' « Organisme bénéficiaire » de la garantie est toute personne titulaire d'un « titre éligible » émis ou créé par l'Agence France Locale ;
- la rubrique « Périodicité » n'est pas remplie car la garantie n'a pas de périodicité. La garantie est d'une durée totale indiquée à la colonne qui précède ;
- la colonne « Dette en capital à l'origine » correspond au montant total de la garantie accordée aux titulaires d'un titre éligible ;
- la colonne « Dette en capital au 31/12/N » correspond au montant résiduel de la garantie au 31/12/N ;
- la colonne « Annuité versée au cours de l'exercice » n'est pas remplie car l'octroi de la garantie n'implique pas que des versements annuels aient lieu. Des versements ne seront effectués qu'en cas d'appel de la garantie.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B – ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS	B8.5

ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme émetteur	Durée en années	Périodicité	Créance en capital à l'origine	Créance en capital au 31/12/N	Annuité reçue au cours de l'exercice
TOTAL					0,00	0,00	0,00
	8026 Redevance de crédit-bail restant à recevoir (crédit-bail immobilier)				0,00	0,00	0,00
	8027 Subventions à recevoir par annuités (annuités restant à recevoir)				0,00	0,00	0,00
	8028 Autres engagements reçus				0,00	0,00	0,00
	A l'exception de ceux reçus des entreprises				0,00	0,00	0,00
	Engagements reçus des entreprises				0,00	0,00	0,00

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B –ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N	B9

B9 - ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Adjoint administratif	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Adjoint administratif ppal 1° cl	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Adjoint administratif ppal 2° cl	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Attaché Territorial	A	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Attaché principal	A	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Rédacteur	B	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Rédacteur principal 1° cl.	B	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Rédacteur principal 1ère cl.	B	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Rédacteur principal 2° cl.	B	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Adjoint technique	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Adjoint technique ppal 2° cl	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Adjoint technique principal 1ère cl.	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Agent de maîtrise	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Agent de maîtrise principal	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Ingénieur	A	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Ingénieur principal	A	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Technicien	B	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Technicien principal de 1ère classe	B	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Technicien principal de 2ème classe	B	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
ATSEM ppal de 1ère classe	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
ATSEM ppal de 2ème classe	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Agent social	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Agent spéc. ppal 2cl écoles mat.	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Assistant soci-éducatif	A	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Assistant socio-éducatif 1cl	A	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Assistant socio-éducatif 1° cl.	A	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Assistant socio-éducatif ppal	B	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Educateur de jeunes enfants	B A	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE (e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

VILLE DE BOUGIVAL - VILLE DE BOUGIVAL - CFU - 2023

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
Auxiliaire de puériculture cl. normale	B	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Auxiliaire de puériculture ppale de 2ème cl.	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Infirmier en soins généraux hors classe	A	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Medécin de 2ème classe	A	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Educateur des APS	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Adjoint du patrimoine	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Assistant de conserv ppal 2° cl.	B	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Assistant de conservation	B	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Adjoint d'animation	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Adjoint d'animation ppal 2ème cl	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Adjoint d'animation ppal de 2ème classe	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Animateur	B	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Brigadier Chef Principal	B	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Brigadier chef Principal	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Chef de service de Police Municipale pal 1ère cl	B	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Chef de service de Police Municipale ppal 1° cl.	B	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Gardien Brigadier	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dir. Gén. Serv. 2000-10.000 hts	A	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV – ANNEXES	IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N	B9

B9 - ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Adjoint administratif	C	ADM		0,00	A	A
Adjoint du patrimoine	C	CULT		0,00	A	A
Adjoint technique	C	TECH		0,00	A	A
Adjoint technique ppal 2° cl	C	TECH		0,00	A	A
Assistant de conservation	B	CULT		0,00	A	A
Auxiliaire de puériculture ppale de 2ème cl.	C	MS		0,00	A	A
Educateur de jeunes enfants	A	S		0,00	A	A
Ingénieur	A	TECH		0,00	A	A
Rédacteur	B	ADM		0,00	A	A
Technicien	B	TECH		0,00	A	A
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
 TECH : Technique.
 URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
 S : Social.
 MS : Médico-social.
 MT : Médico-technique.
 SP : Sportif.
 CULT : Culturel
 ANIM : Animation.
 PM : Police.
 OTR : Missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :
 3-a° : article 3, 1er alinéa : accroissement temporaire d'activité.
 3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.
 3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).
 3-2 : vacance temporaire d'un emploi.
 3-3-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
 3-3-2° : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.
 3-3-3° : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.
 3-3-4° : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
 3-3-5° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.
 3-4 : article 21 de la loi n° 2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.
 38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.
 47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels
 110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.
 110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.
 A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B – ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER	B10

LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à (1).

Toute personne a le droit de demander communication à ses frais.

Nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
Délégation de service public (3)				
01/09/2017 - GESTION ET EXPLOITATION DE DEUX STRUCTURES MULTI-ACCUEIL	EVANCIA	SAS EVANCIA	Personne Morale de Droit Privée	1 257 327,80
Détention d'une part du capital				
Garantie ou cautionnement d'un emprunt				
Subventions supérieures à 75 000 € ou représentant plus de 50 % du produit figurant au compte de résultat de l'organisme				
Autres				

(1) Hôtel de la collectivité et autres lieux publics désignés par la collectivité.

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée...).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES LIEES A LA GESTION DE LA CRISE SANITAIRE DU COVID-19 – SECTION DE FONCTIONNEMENT	B15.1

B15.1 – SECTION DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES – MANDATS EMIS		
Article (1)	Libellé (1)	Montant
011	Charges à caractère général	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges spécifiques	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
Total des dépenses réelles		0,00
042	<i>Opérations ordre transf. entre sections</i>	0,00
043	<i>Opérations ordre intérieur de la section</i>	0,00
Total des dépenses d'ordre		0,00
TOTAL GENERAL		0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES LIEES A LA GESTION DE LA CRISE SANITAIRE DU COVID-19 – SECTION D'INVESTISSEMENT	B15.2

B15.2 – SECTION D'INVESTISSEMENT

DEPENSES – MANDATS EMIS		
Article (1)	Libellé (1)	Montant
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
018	RSA	0,00
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (hors opérations)	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00
Opérations d'équipement (1 ligne par opération)		
Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)		
Total des dépenses réelles		0,00
040	<i>Opérations ordre transf. entre sections</i>	<i>0,00</i>
041	<i>Opérations patrimoniales</i>	<i>0,00</i>
Total des dépenses d'ordre		0,00
TOTAL GENERAL		0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
C – ÉTATS ANNEXÉS BUDGÉTAIRES – EQUILIBRE BUDGETAIRE – DEPENSES	C1.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalizations
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B		342 000,00	I 292 916,68
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		292 000,00	291 666,68
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	292 000,00	291 666,68
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérations afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		50 000,00	1 250,00
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	50 000,00	1 250,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses au 31/12	Solde d'exécution D001 de l'exercice précédent (N-1)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	292 916,68	504 863,11	0,00	797 779,79

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
C – ÉTATS ANNEXÉS BUDGÉTAIRES – EQUILIBRE BUDGETAIRE – RECETTES	C1.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalizations
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		3 791 030,00	III 1 282 273,86
Ressources propres externes de l'année (a)		657 000,00	476 165,58
10221	TLE	0,00	0,00
10222	FCTVA	297 000,00	158 153,80
10226	Taxe d'aménagement (2)	360 000,00	318 011,78
10228	Autres fonds d'investissement	0,00	0,00
13146	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13156	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13246	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13256	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (3)		3 134 030,00	806 108,28
15...	<i>Provisions pour risques et charges</i>		
169	<i>Primes de remboursement des obligations</i>	0,00	0,00
26...	<i>Participations et créances rattachées</i>		
27...	<i>Autres immobilisations financières</i>		
28...	<i>Amortissement des immobilisations</i>		
2802	<i>Frais liés à la réalisation de document</i>	13 751,62	14 231,62
28031	<i>Frais d'études</i>	22 447,66	28 350,40
28033	<i>Frais d'insertion</i>	5 414,00	5 516,97
2804132	<i>Subv. Dpt : Bâtiments, installations</i>	247,00	247,00
280415341	<i>IC : Bien mobilier, matériel</i>	0,00	4 151,00
2804182	<i>Autres org pub - Bât. et installations</i>	16 000,00	16 000,00
280422	<i>Privé - Bâtiments et installations</i>	134,90	134,90
2805	<i>Licences, logiciels, droits similaires</i>	29 927,71	47 539,86
28121	<i>Plantations d'arbres et d'arbustes</i>	6 296,72	6 296,72
281311	<i>Bâtiments administratifs</i>	4 271,56	4 271,56
281312	<i>Bâtiments scolaires</i>	14 075,69	14 075,69
281318	<i>Autres bâtiments publics</i>	7 051,21	7 051,21
281321	<i>Immeubles de rapport</i>	62 115,10	62 115,10
281352	<i>Bâtiments privés</i>	6 646,00	0,00
28138	<i>Autres constructions</i>	7 701,21	7 701,21
28152	<i>Installations de voirie</i>	333 353,06	238 877,60
281568	<i>Autre matériel, outillage incendie</i>	25 509,79	29 047,62

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
2815738	Autre matériel et outillage de voirie	2 547,59	2 547,59
28158	Autres inst., matériel, outil. techniques	43 818,81	43 906,00
281828	Autres matériels de transport	124 467,31	132 182,37
281831	Matériel informatique scolaire	2 861,46	2 861,46
281838	Autre matériel informatique	18 555,56	21 233,63
281841	Matériel de bureau et mobilier scolaire	5 054,68	6 496,70
281848	Autres matériels de bureau et mobiliers	15 236,95	16 730,99
28185	Matériel de téléphonie	0,00	241,04
28188	Autres immo. corporelles	82 514,41	94 300,04
29...	Dépréciations des immobilisations		
31...	Matières premières (et fournitures) (4)		
33...	En-cours de production de biens (4)		
35...	Stocks de produits (4)		
39...	Dépréciation des stocks et en-cours		
481...	Charges à rép. sur plusieurs exercices		
49...	Dépréciation des comptes de tiers		
59...	Dépréciation des comptes financiers		
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement	2 284 030,00	0,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes au 31/12	Solde d'exécution R001 de l'exercice précédent	Affectation R1068 de l'exercice précédent	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	1 282 273,86	2 438 417,00	2 513 849,25	0,00	6 234 540,11

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II 797 779,79
Ressources propres disponibles	IV 6 234 540,11
Solde	V = IV - II (5) 5 436 760,32

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Le compte 10226 peut être utilisé uniquement par les communes et les établissements publics à fiscalité propre.

(3) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires.

(4) Les comptes 31, 33 et 35 ne peuvent être utilisés que pour les budgets utilisant la comptabilité de stock. Par conséquent, seuls les budgets retraçant les dépenses et les recettes d'un lotissement ou d'une ZAC peuvent utiliser les comptes susmentionnés.

(5) Indiquer le signe algébrique.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
C – ÉTATS ANNEXÉS BUDGÉTAIRES – AUTORISATIONS DE PROGRAMME	C2.1

SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

AUTORISATION DE PROGRAMME *		Chapitre (s)	Stocks AP votées disponibles à l'affectation (exercices antérieurs)	AP votées dans l'année	AP affectées non couvertes par des CP réalisés au 01/01/N (1)	Flux d'AP affectées dans l'année (2)	AP affectées annulées (3)	Stock d'AP affectées restant à financer (4) = (1) + (2) - (3)	CP mandatés au budget de l'année N (5)	AP affectées non couvertes par des CP mandatés au 31/12/N (6) = (4) - (5)
Numéro	Libellé									
201805	CREATION D'UN EQUIPEMENT CULTUREL AU SEIN DE L'ESPACE BERTHE MORISOT		724 366,00	2 575 634,00	0,00	2 575 634,00	0,00	2 575 634,00	1 523 634,00	1 052 000,00
201804	ETUDES ET TRAVAUX DE RESTAURATION DE LA VILLA VIARDOT		4 515 067,00	884 933,00	0,00	884 933,00	0,00	884 933,00	559 933,00	325 000,00
TOTAL			5 239 433,00	3 460 567,00	0,00	3 460 567,00	0,00	3 460 567,00	2 083 567,00	1 377 000,00

* Le détail par programme n'est à renseigner qu'à compter des AP votées en 2005.

(1) Il s'agit des AP affectées antérieurement à l'exercice N et non encore entièrement couvertes par les CP des années antérieures.

(2) Il s'agit des AP votées avant ou pendant l'exercice N et affectées pendant celui-ci.

(6) Il s'agit des AP non encore intégralement couvertes à la fin de l'exercice N.

	N-3	N-2	N-1	N
Ratio de couverture des AP affectées (6) / (5)	0,00	0,00	0,00	0,00

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
C – ÉTATS ANNEXÉS BUDGÉTAIRES – AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT	C2.2

SITUATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT

AUTORISATION D'ENGAGEMENT *		Chapitre (s)	Stocks AE votées disponibles à l'affectation (exercices antérieurs)	AE votées dans l'année	AE affectées non couvertes par des CP réalisés au 01/01/N (1)	Flux d'AE affectées dans l'année (2)	AE affectées annulées (3)	Stock d'AE affectées restant à financer (4) = (1) + (2) - (3)	CP mandatés au budget de l'année N (5)	AE affectées non couvertes par des CP mandatés au 31/12/N (6) = (4) - (5)
Numéro	Libellé									
TOTAL			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

* Le détail par engagement n'est à renseigner qu'à compter des AE votées en 2005.

(1) Il s'agit des AE affectées antérieurement à l'exercice N et non encore entièrement couvertes par les CP des années antérieures.

(2) Il s'agit des AE votées avant ou pendant l'exercice N et affectées pendant celui-ci.

(6) Il s'agit des AE non encore intégralement couvertes à la fin de l'exercice N.

	N-3	N-2	N-1	N
Ratio de couverture des AE affectées (6) / (5)	0,00	0,00	0,00	0,00

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – ETAT DES RECETTES GREVEES D'UNE AFFECTATION SPECIALE	D1

ETAT DES RECETTES GREVEES D'UNE AFFECTATION SPECIALE

Tableau récapitulatif des recettes grevées d'une affectation spéciale

Libellé (1)	Restes à employer au 01/01/N	Montant recettes	Montant dépenses	Restes à employer au 31/12/N
Total	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Par exemple, taxe d'aménagement, taxe de séjour, FEDER, dons et legs grevés d'une affectation, toutes recettes grevées d'une affectation spéciale et non ventilables ou recettes ventilables mais pour lesquelles la collectivité souhaite un niveau de détail plus fin que dans la présentation croisée.

(2) Ouvrir un tableau par recette grevée d'une affectation spéciale et reproduire le tableau autant de fois que nécessaire pour décrire l'ensemble des recettes grevées d'une affectation spéciale.

(3) Reste à employer au 31/12/N = reste à employer au 01/01/N + total recettes de l'exercice – total dépenses de l'exercice.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE	D2.1

LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE

Catégorie de services	Intitulé / objet du service	Date de création	Date de délibération	Nature de l'activité (SPIC/SPA)
-----------------------	-----------------------------	------------------	----------------------	------------------------------------

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – GESTION DES FONDS EUROPEENS	D5

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – ACTIONS DE FORMATION DES ELUS AU 31/12/N	D7

ACTIONS DE FORMATION DES ELUS AU 31/12/N

ELUS BENEFICIAIRES DES ACTIONS DE FORMATION	ACTIONS DE FORMATION FINANCEES PAR LA COLLECTIVITE OU L'ETABLISSEMENT
--	---

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – ETAT RELATIF AUX RESSOURCES ET DEPENSES DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE DES JEUNES – Annexe à l'article D. 4312-7	D8

Evolution des dépenses associées à la formation professionnelle des jeunes

	APPRENTISSAGE			ENS PRO			FORMATIONS CONTINUES			TOTAL		
				ss statut scolaire			en alternance					
	Année n	Année n-1	%	Année n	Année n-1	%	Année n	Année n-1	%	Année n	Année n-1	%
Montant	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Etat des ressources de l'apprentissage

RESSOURCES	MONTANT		
	Année n	Année n-1	%
1 ^{ère} section FNDMA	0,00	0,00	0,00
2 ^{ème} section FNDMA	0,00	0,00	0,00
Dotations décentralisation (1)	0,00	0,00	0,00
Dotation indemnité comp. forfaitaire	0,00	0,00	0,00
Contribution additionnelle (2)	0,00	0,00	0,00
FSE	0,00	0,00	0,00
FEDER	0,00	0,00	0,00
FEOGA	0,00	0,00	0,00
Reversement excédent de ressources CFA (3)	0,00	0,00	0,00
Autres ressources	0,00	0,00	0,00
Total ressources externes	0,00	0,00	0,00
Effort propre de la collectivité	0,00	0,00	0,00
Total ressources	0,00	0,00	0,00

(1) Dotations au titre des lois du 7 janvier 1983 et du 23 juillet 1987.

(2) Article 37 de la loi de finances initiale pour 2005.

(3) Article R. 116-17 du code du travail.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – IDENTIFICATION DES FLUX CROISES (1)	D10

1 – FLUX RECIPROQUES ENTRE LE GROUPEMENT A FISCALITE PROPRE ET LES COMMUNES (cf. la liste des opérations en annexe de l'instruction budgétaire et comptable)

SECTION	Prévisions	Réalisations – mandats ou titres	Restes à réaliser au 31/12	Solde Prévisions / réalisations
INVESTISSEMENT				
Dépenses	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes	0,00	0,00	0,00	0,00
FONCTIONNEMENT				
Dépenses	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes	0,00	0,00	0,00	0,00

2 – PRESENTATION CONSOLIDEE DU GROUPEMENT A FISCALITE PROPRE ET DES COMMUNES (après neutralisation des flux réciproques)

SECTION	Prévisions	Réalisations – mandats ou titres	Restes à réaliser au 31/12	Solde Prévisions / réalisations
INVESTISSEMENT				
Dépenses	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes	0,00	0,00	0,00	0,00
FONCTIONNEMENT				
Dépenses	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL DES DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL DES RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Cet état doit être rempli uniquement par les groupements à fiscalité propre.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – ETAT DE REPARTITION DE LA TEOM	D11.1

(COMMUNES ET GROUPEMENTS DE 10 000 HABITANTS ET PLUS, article L. 2313-1)

SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES

DEPENSES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
	Remboursement d'emprunts et dettes assimilées	0,00
	Acquisitions d'immobilisations	0,00
	Opérations d'équipement (1 ligne par opération)	0,00
	Autres dépenses éventuelles	0,00
	Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)	0,00
	Total des dépenses réelles	0,00
040	Opérations ordre transf. entre sections	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00
	Total des dépenses d'ordre	0,00
	TOTAL GENERAL	0,00

SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES

RECETTES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
	Souscription d'emprunts et dettes assimilées	0,00
	Dotations et subventions reçues	0,00
	Autres recettes éventuelles	0,00
	Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)	0,00
	Total des recettes réelles	0,00
040	Opérations ordre transf. entre sections	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00
	Total des recettes d'ordre	0,00
	TOTAL GENERAL	0,00

(1) Dépenses et recettes, directes et indirectes, afférentes à l'exercice de la compétence visée à l'article L. 2313-1 du CGCT.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la collectivité ou l'établissement.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – ETAT DE REPARTITION DE LA TEOM	D11.2

(COMMUNES ET GROUPEMENTS DE 10 000 HABITANTS ET PLUS, article L. 2313-1)

SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES

DEPENSES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
011	Charges à caractère général	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges spécifiques	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (3)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
Total des dépenses réelles		0,00
042	<i>Opérations ordre transf. entre sections</i>	0,00
043	<i>Opérations ordre intérieur de la section</i>	0,00
<i>Total des dépenses d'ordre</i>		0,00
TOTAL GENERAL		0,00

SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES

RECETTES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
Recettes issues de la TEOM		0,00
Dotations et participations reçues		0,00
Autres recettes de fonctionnement éventuelles		0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits spécifiques	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (3)	0,00
013	Atténuations de charges	0,00
Total des recettes réelles		0,00
042	<i>Opérations ordre transf. entre sections</i>	0,00
043	<i>Opérations ordre intérieur de la section</i>	0,00
<i>Total des recettes d'ordre</i>		0,00
TOTAL GENERAL		0,00

- (1) Dépenses et recettes, directes et indirectes, afférentes à l'exercice de la compétence visée à l'article L. 2313-1 du CGCT.
- (2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la collectivité ou l'établissement.
- (3) Si la collectivité ou l'établissement applique les provisions semi-budgétaires.